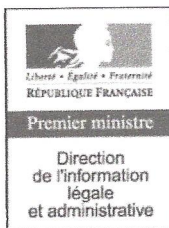


ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS



D.I.L.A.
CN=DILA -
SIGNATURE-03,OU=000-
2
1300091860011,O=DILA-
,C=FR
75015 Paris
2016-07-15 11:57:58

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial .. 01.40.15.70.10

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1413 - page 87

83 - Var

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT REGIONAL KITESURF DE SAINT RAPHAEL (CER KITESURF ST RAPHAEL).

Objet : pratique du kitesurf plus précisément, elle a pour objet : centre d'entraînement de kitesurf et de coaching sportif, découverte des activités de la fvl, gestion et entretien des sites de pratique, organisation de manifestations sportives pour faire découvrir le kitesurf, formations théoriques et pratiques, sorties entre membres de l'association, initiation à la sécurité nautique, collecte de fonds et de sponsors permettant aux membres d'accéder aux compétitions de kitesurf.

Siège social : Port Santa Lucia, 120, place du Club Nautique, 83700 Saint-Raphaël.

Date de la déclaration : 24 juin 2016.

Association : **CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL KITESURF DE SAINT RAPHAEL (CER KITESURF ST RAPHAEL).**

No d'annonce : **1413**

Identification R.N.A. : **W831006528**

Paru le : **16/07/2016**

No de parution : **20160029**

Département (Région) : **Var (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. **CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL KITESURF DE SAINT RAPHAEL (CER KITESURF ST RAPHAEL).** *Objet* : pratique du kitesurf plus précisément, elle a pour objet : centre d'entraînement de kitesurf et de coaching sportif, découverte des activités de la fédération, gestion et entretien des sites de pratique, organisation de manifestations sportives pour faire découvrir le kitesurf, formations théoriques et pratiques, sorties entre membres de l'association, initiation à la sécurité nautique, collecte de fonds et de sponsors permettant aux membres d'accéder aux compétitions de kitesurf. Siège social : Port Santa Lucia, 120, place du Club Nautique, 83700 Saint-Raphaël. *Date de la déclaration* : 24 juin 2016.



DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

CENTRE ENTRAINEMENT KITE SURF ST RAPHAEL

Numéro de DOSSIER :

W

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Etage, escalier, appartement

120

N°

Extension

Lieu-dit ou boîte postale

Immeuble, bâtiment, résidence

Place

Type de voie

83700

Code postal

du Club Nautique - Port Santa Lucia

Nom de la voie

ST RAPHAEL

Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

- faire une première déclaration (création d'association)
 faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : _____

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 25 Mai 2016 à SAINT RAPHAEL

Nom et qualité du déclarant - Signature
THIERRY GAYFFIER - PRESIDENT

Titre de l'association : CENTRE ENTRAINEMENT KITE SURF ST RAPHAEL

Numéro de dossier : W

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : PRESIDENT

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : GAUFFIER Prénom : THIERRY

• Nationalité : Française Profession : Fonctionnaire de Police

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	<u>Le Forum</u> Immeuble, bâtiment, résidence	
<u>291</u> N°	<u>Avenue</u> Type de voie	<u>Général Norbert Riera</u> Nom de la voie
Extension	<u>83600</u> Code postal	<u>FREJUS</u> Commune / Localité
Lieu-dit ou boîte postale		

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : VICE PRESIDENT et SECRETAIRE

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : BOURDON Prénom : SEBASTIEN

• Nationalité : Française Profession : Chef d'entreprise

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence	
<u>40</u> N°	<u>Rue</u> Type de voie	<u>du Nord</u> Nom de la voie
Extension	<u>83700</u> Code postal	<u>ST RAPHAEL</u> Commune / Localité
Lieu-dit ou boîte postale		

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : TRESORIERE

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : PELLET-BOURDON Prénom : SANDRINE

• Nationalité : Française Profession : Chef d'entreprise

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence	
<u>40</u> N°	<u>Rue</u> Type de voie	<u>du Nord</u> Nom de la voie
Extension	<u>83700</u> Code postal	<u>ST RAPHAEL</u> Commune / Localité
Lieu-dit ou boîte postale		

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇨ 2/7

CRÉATION d'une ASSOCIATION DÉCLARATION PRÉALABLE

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
Décret du 16 août 1901, articles 1 à 7

Ce formulaire vous permet de déclarer les informations nécessaires à la création de votre association et de procéder à leur insertion obligatoire au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.).

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

TITRE

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT REGIONAL KITESURF ST RAPHAEL

OBJET

La pratique du KITESURF et plus précisément :

- Centre d'entraînement de Kitesurf et de coaching sportif,
- Découverte des activités de la FFVL,
- Gestion et entretien des sites de pratique,
- Organisation de manifestations sportives pour faire découvrir le kitesurf,
- Formations théoriques et pratiques,
- Sorties entre membres de l'association,
- Initiation à la sécurité nautique,
- Collecte de fonds et de sponsors permettant aux membres d'accéder aux compétitions de kitesurf.

SIEGE SOCIAL

Étage, escalier, appartement

120

N°

Extension

Lieu-dit ou boîte postale

Immeuble, bâtiment, résidence

Place du Club Nautique - Port Santa Lucia

Type de voie

Nom de la voie

83700

Code postal

SAINT RAPHAEL

Commune / Localité

Site INTERNET : http://

(facultatif)

2 - INFORMATIONS NON PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association :

CER KITE SURF ST RAPHAEL

Chez : Mme Mlle M. Nom : _____ Prénom : _____

Étage, escalier, appartement

120

N°

Extension

Immeuble, bâtiment, résidence

Place

Type de voie

83700

Code postal

du Club Nautique Port Santa Lucia

Nom de la voie

ST RAPHAEL

Commune / Localité

Téléphone de l'association : 06 17 02 84 58
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : kitefeilschod@gmail.com
(recommandé)

3 - DATE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Date : 25 Mai 2016

4 - PUBLICATION AU J.O.A.F.E. (obligatoire)

Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise et m'engage à régler le montant des frais d'insertion.

5 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 25 Mai 2016 à SAINT RAPHAEL

Nom et qualité du déclarant - Signature
THIERRY GAYFFIER - PRESIDENT



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Ce jour le **25 Mai 2016**

S'est réunie au 120 PLACE DU CLUB NAUTIQUE – PORT SANTA LUCIA
83 700 ST RAPHAEL

L'assemblée générale constitutive de l'association dénommée **CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL DE KITESURF DE SAINT RAPHAEL.**

Sont présents :

- Monsieur Thierry GAYFFIER
- Monsieur Sébastien BOURDON
- Madame PELLET Sandrine épouse BOURDON

1ère délibération :

L'assemblée générale désigne Monsieur Thierry GAYFFIER en qualité de président de séance et Monsieur Sébastien BOURDON en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

2ème délibération :

L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3ème délibération :

L'assemblée générale désigne en qualité de premiers membres du comité directeur de l'association :

- **Monsieur Thierry GAYFFIER** demeurant 291 avenue Général Norbert Riera, Le Forum, 83600 FREJUS, exerçant la profession de fonctionnaire de Police, **en qualité de Président de l'association.**

- **Monsieur Sébastien BOURDON**, chef d'entreprise, demeurant et domicilié 40, rue du Nord à SAINT RAPHAEL (83700), **en qualité de Vice Président de l'association et secrétaire.**
- **Madame PELLET Sandrine épouse BOURDON**, chef d'entreprise, demeurant 40, rue du Nord à SAINT RAPHAEL (83700), **en qualité de trésorier de l'association.**

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

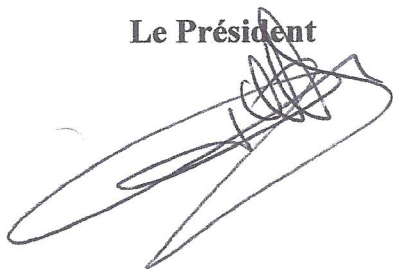
Les membres ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Après un débat portant sur les différents points d'organisation pratique de l'association, le président, a clos la séance d'assemblée générale.

Fait à St Raphaël

Le 25 Mai 2016

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Trésorière

A handwritten signature in black ink, featuring a vertical line on the left and a horizontal line crossing it near the bottom.

Le Vice Président et secrétaire

A handwritten signature in black ink, with a large circular loop at the top and several horizontal strokes below it.